

OBJET : Appel à projets 2024 volet santé de la politique de la ville

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

La Ville de Lyon poursuit sa politique en matière de santé, au regard des besoins identifiés sur les territoires et au plus près des habitantes et habitants, en lien avec les orientations définies par son Contrat Local de Santé 2022-2027 et par le Projet Régional de santé de l'Agence Régionale de Santé; il s'agit de maintenir une attention particulière aux personnes les plus vulnérables, dans une démarche de réduction des inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé.

A ce titre, dans le cadre de la politique de la ville, une **nouvelle Convention Territoriale de Lyon 2024-2030** est en cours d'élaboration avec un volet santé.

Ainsi, la démarche des Ateliers Santé Ville va poursuivre la mise en œuvre des orientations de la Politique de la Ville dans les quartiers prioritaires définis par l'Etat, en prenant en compte les particularités de chaque territoire et les besoins spécifiques qui en découlent.

Les objectifs 2024 de cet appel à projet du volet santé de la politique de la ville, se déclinent de la façon suivante :

1) FACILITER L'ACCES AUX DROITS DE SANTE ET AUX SOINS :

- Renforcer la **médiation santé** comme levier clé
- Renforcer l'**accompagnement des parcours de soin** : dépistages, santé physique avec une attention particulière aux publics éloignés
- Contribuer à une **offre de proximité de première écoute psychologique** à destination des adultes, des jeunes et des familles

2) DEVELOPPER DES ACTIONS DE PREVENTION/PROMOTION SANTE :

- Mettre en place des **actions** dans les domaines de l'alimentation, l'activité physique, le sport-santé, le bien-être et la réduction des expositions environnementales
- Contribuer à l'**amélioration de l'habitat** par :
 - o des dispositifs d'accès/maintien dans le logement des personnes ayant des troubles psychiques
 - o des actions de sensibilisation à la qualité de l'air intérieur et le bien-habiter

Il est attendu des porteurs de projet que les actions proposées en réponse au présent appel à projet se déploient dans **un ou plusieurs des territoires politique de la ville**.

Dans le cadre de notre action politique générale et de notre engagement « Lyon climatiquement neutre en 2030 », il est attendu des structures porteuses de projet de respecter des critères d'éco-responsabilité et d'inclusivité (PJ).

Les projets de territoire définissant les priorités thématiques dont la santé pour chaque quartier politique de la ville, sont également accessibles sur le site :

<https://www.polville.lyon.fr/ressources-documents-projets/demandes-de-subvention>

Au sein du service Santé et Territoires de la Direction de la Santé, Nadia SAAF et Myriam BUFFET vous accompagneront tout au long de la préparation de cette programmation et vous apporteront toutes les informations dont vous pourriez avoir besoin.

nadia.saaf@mairie-lyon.fr, tél : 04 26 99 65 67

myriam.bufferet@mairie-lyon.fr, tél : 04 26 99 65 54

Pour pouvoir être instruite, votre demande de subvention doit être déposée

avant le mardi 21 Novembre 2023

sur le portail des aides de la Ville de Lyon en copiant ce lien dans votre moteur de recherche :

<https://subventions-aides.lyon.fr/>

Merci de déposer **un dossier pour un projet** et de bien indiquer **l'année d'exercice 2024**.

Votre dossier sera à orienter dans le téléservice « appel à projet **santé** politique de la ville »

Vous pourrez être invités à des rencontres organisées par la Ville en présence des co-financeurs institutionnels afin de vous permettre de faire une présentation de votre dossier de demande de subvention.

Pour les opérateurs déjà financés par la Ville de Lyon en 2023, nous attirons votre attention sur le fait que les **fiches bilan des actions** doivent être adressées le **30 Avril 2024** au plus tard pour finaliser l'instruction administrative de la demande de subvention.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, à l'assurance de notre considération distinguée.

Céline de LAURENS

Adjointe au Maire
en charge de la Délégation
Prévention - Santé Environnementale

Jean-Luc GIRAULT

Adjoint au Maire
en charge des Actions Citoyennes Santé -
et de la Politique de la Ville